Élimination des tarifs préférentiels

Page 7



Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 21 No 42 Edmonton, le vendredi 23 octobre 1987 16 pages 0.50

Éditorial de Guy Lacombe

«À chacun son métier...»

Page 4



Lors de son passage à Edmonton, la semaine dernière, la romancière acadienne Antonine Maillet avait un horaire assez chargé. Elle était la conférencière invitée dans le cadre du colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) qui se tenait les 16 et 17 octobre à la Faculté Saint-Jean. Elle a assisté à la première de la pièce «Le Bourgeois Gentleman» qu'elle a écrite et que le Théâtre Français d'Edmonton présentait et enfin elle inaugurait officiellement le Congrès '87 du Conseil Français de l'Alberta Teachers' Association qui se tenait à Edmonton. Cette grande dame de la littérature ne laisse pas indifférent *(Photo: Pierre Brault)*

• Antonine Maillet

- donne une conférence au CEFCO
- assiste à la première de la pièce du TFE
- inaugure le Congrès du Conseil Français

photos-reportage

Pages 2 et 5

• Plan triennal

Radio-Canada veut préserver les stations régionales

Page 3

Le COIN des JEUNES

Page 12

• Le 26 octobre prochain

Le «rapport Blais» sera présenté aux Commissions scolaires

ANNIE BEZEAU

RIVIÈRE-LA-PAIX - Le ministère de l'Éducation, Bureau régional de Grande Prairies, rencontrera le 26 octobre prochain les sept Commissions Scolaires de la région de Rivière-la-Paix pour leur dévoiler les résultats de l'étude qu'ils avaient demandés il y a déjà plus de 4 mois.

C'est ce qu'a annoncé le directeur du bureau régional du ministère de l'Éducation, M. Fred Reinholt, aux quelques 40 personnes qui s'étaient réunis au Collège Notre-Dame de Falher, sur l'invitation de la Commission Scolaire de St-Isidore, le 14 octobre dernier.

Cette étude, en effet, est sensée répondre aux questions suivantes: à savoir si le nombre d'élèves à Rivière-la-Paix qualifiant pour l'article #23 de la Charte est suffisant pour ouvrir une école et si oui, où devrait être situé cet établissement.

Les sept Commissions Scolaires de la région de Rivière-la-Paix: High Prairie #48, Falher #69, Spirit River, St-Isidore, North Peace, Peace River Catholique et McLennan Séparée avaient demandé au ministère de faire cette étude en juin dernier. Les résultats devaient être rendus publics en septembre, mais pour des raisons que l'on ignore le «Rapport Blais», comme on l'appelle, a été retardé jusqu'au 26 octobre alors qu'il sera dévoilé en présence des 7 commissions scolaires qui ont demandé l'étude.

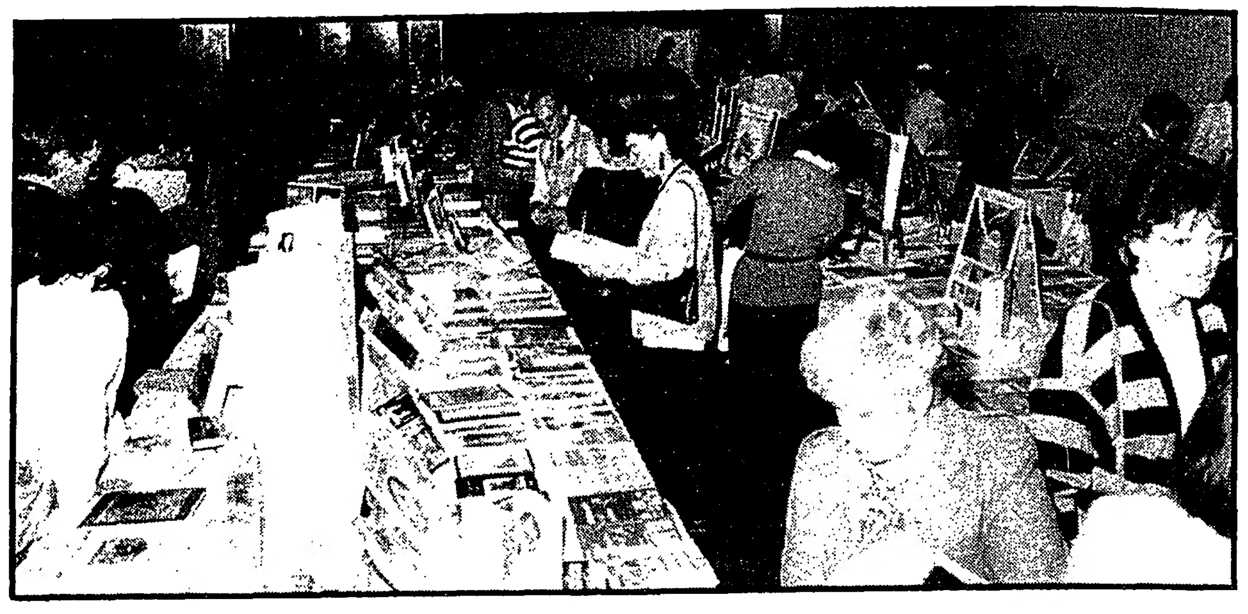
Ce rapport sera rendu public par la suite.

Bien des gens attendent avec impatience le document qui aura sûrement des retombées sur la question de l'école française à Rivière-la-Paix.

• J'ai le coeur aux changements

Plus de 400 congressistes ont participé au Congrès '87 du Conseil Français

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que plus de 400 personnes du monde de l'éducation et principalement des instituteurs et institutrices ont participé en fin de semaine dernière au Congrès '87 du Conseil Français de l'Alberta Teachers' Association au The Coast Terrace Inn d'Edmonton. Tout avait été planifié pour faire de ce congrès, un événement mémorable, démontrant à la fois la fierté et la détermination des membres du Conseil Français. Le thème «J'ai le coeur aux changements» a été vécu tout au long de cette fin de semaine et les congressistes sont retournés chez-eux la tête pleine de bonnes idées pour leur faciliter l'enseignement du français. On sait que le Conseil Français est la section la plus nombreuse et la plus dynamique de l'Alberta Teachers' Association. Mentionnons que Madame Antonine Maillet, auteur acadien de renommée internationale a procédé au lancement officiel du Congrès le samedi matin par une conférence intitulée «Francophonie: notre chance d'ouverture sur le monde». Son dynamisme et sa vision de la francophonie ont certainement eu un effet revigorant pour les congressistes



Plus de 40 maisons d'édition et détaillants ont participé à une exposition de livres dans le cadre du Congrès '87 du Conseil Français. Ce fut l'occasion pour les éducateurs de prendre connaissance des dernières nouveautés pédagogiques. De plus on y remarquait la présence de représentants du Commissaire aux langues officielles, du Bureau du Québec à Edmonton, du Ministère de l'Éducation de l'Alberta et plusieurs autres *(Photo: Pierre Brault)*



Télé française pour les Franco-Américains

Lors de la récente Semaine Franco-Américaine à Lowell au Massachusetts, Albert-V. Côté, l'éditeur du Journal de Lowell a présenté une lettre d'appréciation à Donald Ratté, gérant de la firme Lowell Cable Television. Cette lettre avec plus de 500 signatures remercie la compagnie de cablôdiffusion pour avoir permis la réception dans les foyers francophones de la région de la programmation de langue française en provenance de CKSH-TV de Sherbrooke au Québec.

Nouveau sigle pour l'ACCO

L'Assemblée des centres culturels de l'Ontario dont le siège social est à Toronto dévoilera sous peu son nouveau sigle. Le comité exécutif a retenu une des nouvelles esquisses préparées par Les Illustrateurs de l'Outaouais et l'a soumise aux centres-membres pour obtenir leurs réactions. "A date, il semble que le nouveau logo plaît à tout le monde ... ou presque!", selon le bulletin l'Accord de l'organisme.

Livret sur les francophones de Kamloops

Un livret historique traitant des francophones et de leur ville et ses environs a été publié par l'Association francophone de Kamloops en Colombie-Britannique et il est présentement en vente au coût de 2.50$. INFO: Association francophone de Kamloops, 1140, rue River, Kamloops (Colombie-Britannique) V2C 1Y7.

Hommage à l'Assemblée des centres culturels

Le Centre francophone de Toronto a présenté récemment à l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario, un certificat de mérite pour ses services exceptionnels rendus à la communauté francophone de la métropole ontarienne. L'Assemblé s'est méritée cet honneur pour son travail dans le développement du tourisme en Ontario français. Denis Bertrand est le secrétaire général de l'organisme.

122 000$ de l'heure pour protéger le Pape

Selon le mensuel Le Soleil de la Floride, il en a coûté 122 000$ de l'heure pour protéger le Pape lors de sa récente visite à Miami en Floride. Deux mille représentants des divers médias d'information, deux mille policiers, deux mille gardes nationaux, quelques centaines d'agents secrets, cinq mille placiers et cinq cent mille spectateurs étaient au centre de l'événement. Par contre, les spécialistes estimaient que les retombées économiques sur Miami, le comté de Dade et la Floride du sud seraient de l'ordre de cent millions de dollars.

Première francophone "pro" au golf

Selon Le Droit d'Ottawa, Danielle Nadon a réalisé un vieux rêve en devenant "le professionnel en chef" du nouveau Club de golf Lock March à South March près de la capitale nationale. Elle est la troisième femme au Canada et la première francophone à détenir un tel poste.



Une cinquantaine de conférenciers ont participé au Congrès '87 et ont traité des sujets les plus divers. Pour une, Claudette Gendron d'Ottawa a donné un atelier sur la bande dessinée en classe. Une salle comble démontre l'intérêt que portent les éducateurs aux exercices manuels, visuels pour leurs étudiants. Ce genre de présentation intéresse beaucoup ceux qui font participer leurs élèves à des travaux pratiques *(Photo: Pierre Brault)*



Dans le cadre du Congrès '87, une jeune institutrice de l'école Father Leo Green, Nicole Hébert procédait au lancement d'un conte pour enfants «Yoshiko, enfant-bonté», en compagnie de son éditeur M. Philippe Dupas de Winnipeg. Ce conte en français est une première en Alberta et déjà semble avoir la faveur populaire. Il est d'ailleurs disponible au Carrefour d'Edmonton. Nicole Hébert a dédicacé de nombreuses copies au cours de la soirée, vendredi dernier *(Photo: Pierre Brault)*

• *Plan triennal*

Radio-Canada veut préserver les stations régionales

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Lors de sa réunion des 28 et 29 septembre dernier, à Ottawa, le Conseil d'Administration de la Société Radio-Canada a pris des décisions audacieuses pour les trois prochaines années, en ce qui a trait à sa programmation radiophonique et télévisuelle, en français et en anglais. C'est ce qu'a annoncé la semaine dernière le président de la Société, M. Pierre Juneau.

«La Société, a déclaré M. Juneau, a jugé qu'elle devra maintenir des niveaux de service adéquats dans les deux langues si elle veut s'acquitter de son rôle national, à une période où le Canada s'efforce de préserver sa souveraineté culturelle. Et comme la concurrence des émissions américaines ne cesse de s'intensifier, le maintien de niveaux de service adéquats signifie l'investissement de ressources suffisantes dans les émissions».

Et il ajoutait: «Il est impérieux d'augmenter la teneur canadienne à la télévision anglaise. Toutefois, la Société s'inquiète également de la concurrence croissante des émissions américaines auprès des auditoires francophones, à mesure que de nouvelles chaînes de télévision apparaissent sur le marché, de même que du danger que la qualité des émissions en langue française ne diminue. Cela est vrai des auditoires du Québec, mais plus particulièrement des minorités francophones du reste du pays. La Société estime donc essentiel que les émissions de la télévision et de la radio françaises demeurent d'excellente qualité et d'un grand intérêt. Cela s'appliquent autant aux émissions régionales qu'aux émissions des réseaux».

Points saillants

En ce qui concerne le réseau français de radio et de télévision, la Société les renforcera afin qu'elles contribuent à préserver et à améliorer la culture francophone au Canada; toutes les stations régionales françaises et anglaises seront maintenues en exploitation.

Manques à gagner

Du fait des restrictions budgétaires actuellement imposées aux organismes gouvernementaux, la direction de Radio-Canada prévoit des manques à gagner de 56,5 millions de dollars pour 1988, de 71,5 millions pour 1989 et de 97,3 millions pour 1990.

La Société compte sur une gestion efficace, des réorientations internes de fonds et un modeste soulagement des contraintes budgétaires indispensable pour éviter de réduire de façon significative les services que Radio-Canada fournit au public canadien.

Culture et information

Le Conseil affirme que la programmation radiophonique et télévisuelle des réseaux français de Radio-Canada ne peut être affaiblie davantage. Ils sont des outils indispensables à la survie culturelle et à l'épanouissement des canadiens français et du Canada dans son ensemble. Le Conseil affirme aussi que les émissions diffusées en français doivent s'adresser au grand public; elles doivent également présenter une grande valeur culturelle, si Radio-Canada veut répondre aux exigences de son mandat.

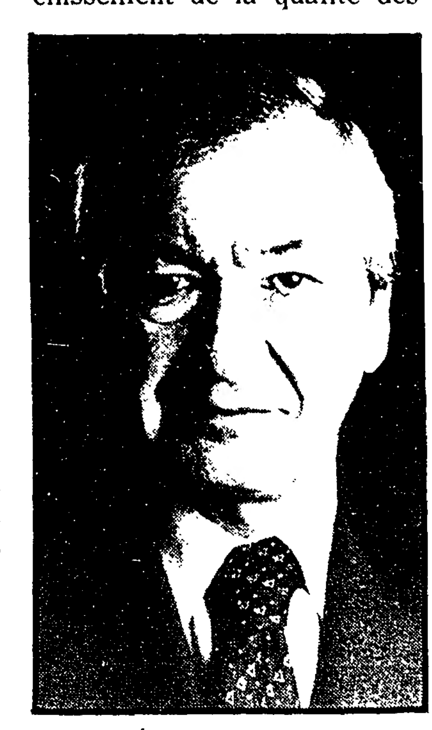
Il pense fermement qu'il faudra renforcer davantage les dramatiques et les émissions d'information.

Régions

Conformément aux dispositions de la loi sur la radiodiffusion, Radio-Canada se doit de répondre aux besoins de ses régions, offrir à l'ensemble du pays un miroir de ses régions. C'est pourquoi le Conseil a approuvé la recommandation de la direction selon laquelle, quels que soient les efforts déployés pour réorienter les ressources internes, les stations régionales devraient occuper une plus large place dans les grilles-horaires.

Objectifs stratégiques

Voici les mesures que la télévision française entend prendre pour les trois prochaines années pour atteindre ses objectifs stratégiques: une amélioration de la qualité des émissions; le maintien d'une programmation distincte et populaire; un enrichissement de la qualité des dramatiques et des émissions de divertissement; les lieux des téléromans seront plus variés, afin de mieux refléter le cadre de vie et de travail des Canadiens; une plus large place dans les grilles-horaires, pour les auteurs canadiens contemporains et les grandes institutions d'interprétation artistique des secteurs de la musique sérieuse, du théâtre et de la danse; davantage de collaboration avec l'Office National du Film; diffusion de tous les films de l'ONF pouvant convenir à la programmation télévisuelle; un renforcement des émissions d'information; une confirmation de l'engagement pris par la Société pour confier au secteur privé 50 pour cent de ses productions dans le secteur de la fiction et des émissions pour enfants; une meilleure représentation des minorités ethniques.



Pierre Juneau

M. Frank Delaney, vice-président de la télévision française déclarait: «Ces objectifs seront poursuivis tout en maintenant les ressources des stations régionales; celles-ci fonctionnent déjà avec un strict minimum que l'on ne pourrait réduire sans mettre leur existence en danger».

Et il ajoutait: «La télévision française de Radio-Canada rejoint un auditoire considérable. Elle domine généralement le marché aux heures de grande écoute avec une programmation canadienne à 92%, sans compter les longs métrages. Nos efforts des trois prochaines années, les ressources le permettant, devraient viser des niveaux d'excellence encore plus élevés».

Du même coup, le Conseil refuse toute autre réduction des services MA et MF de la radio française. Il semble qu'il y a une volonté ferme de maintenir les niveaux de la programmation culturelle et dans la mesure du possible, les améliorer. De plus on s'efforcera tout particulièrement d'améliorer les émissions d'information.

Selon M. Jean Blais, vice-président de la radio française, «les décisions de la haute direction et du Conseil sont des plus encourageantes pour tous les artisans de la radio et pour les auditoires de l'avenir».

Nouvelles compressions

Par la même occasion, il faudra, selon le Conseil, faire subir de nouvelles compressions à l'administration et aux services de soutien, en plus de celles effectuées au cours des deux dernières années. Cela entraînera-t-il de nouvelles «mise à pieds»?

Enfin M. Juneau terminait en disant: «Grâce à une gestion efficace et à une réaffectation de fonds internes, la Société Radio-Canada réussira à résorber en très grande partie les manques à gagner projetés dans le plan d'entreprise; toutefois, elle ne pourra contrôler seule tous les éléments qui y contribuent. Radio-Canada devra pouvoir compter sur un engagement financier de la part du gouvernement et du parlement».

• *Face au Ministère des Communications*

La nouvelle présidente de la FCCF ne mâche pas ses mots

OTTAWA - Madame Christine (Kitty) Clercy, déléguée et présidente de l'Association des Franco-Yukonnais, a été élue présidente de la Fédération culturelle des canadiens français (FCCF) lors de son Assemblée annuelle tenue en juin dernier à Moncton (N.-B.).

Rappelons que la FCCF est l'organisme porte-parole de l'ensemble des initiatives culturelles des francophones hors Québec.

«À mon avis, d'expliquer Madame Clercy, le secteur culturel est omniprésent quand on parle de développement des communautés francophones en milieu minoritaire. Qu'il s'agisse de communications, d'éducation ou d'économie, chaque secteur d'activité devrait avoir une composante culturelle. Il appert que le rôle principal d'une Fédération, telle la nôtre, est de faire comprendre ce constat aux instances gouvernementales, voire même aux autres fédérations nationales».

Selon Madame Clercy, «il est nécessaire que la Fédération adopte une philosophie d'ensemble». Convaincue, elle ajoute que cette philosophie, «refléterait une vision globale et nationale du développement culturel et artistique en milieu minoritaire».

C'est d'ailleurs par le biais de la tenue d'un grand colloque national qu'on posera les jalons d'un rapprochement culturel pan-canadien. Prévu pour février 1988, ce super-rassemblement permettra aux intervenant(e)s des scènes culturelles, artistiques et politico-économiques d'élaborer les grandes lignes d'une vision renouvellée quant à l'épanouissement de la culture franco-canadienne.

«Nous nous retrouvons, d'expliquer la nouvelle présidente, dans une situation désastreuse puisqu'à l'heure actuelle, il y a une carence de politique culturelle au niveau fédéral. Cet état de fait devient évident lorsqu'on constate qu'il n'existe de ministère culturel qu'au Québec. Pire encore, les différents ministères fédéraux (ainsi que provinciaux et territoriaux) ont la fâcheuse habitude de se renvoyer la responsabilité en matière culturelle et artistique.

On peut citer, en exemple, la résistance de la ministre des Communications quant à un engagement quelconque dans le domaine artistique et culturel. Quoique ce Ministère se soit donné récemment le mandat d'élaborer une politique culturelle nationale, nous sommes toujours témoin d'une attitude de non-interventionnisme. Dans les faits, cette attitude se traduit par le renvoi constant, de la part du ministère des Communications, au Secrétariat d'État ainsi qu'au Conseil des arts du Canada; tandis qu'en réalité, nous savons très bien que le Secrétariat d'État n'a pas pour mandat l'épanouissement culturel en soit mais bien plutôt le développement global des communautés de langues officielles».



Christine (Kitty) Clercy

«Afin de palier à cette situation, faute de remèdes véritables, la ministre des Communications devrait assumer pleinement sa tâche d'élaboration d'une politique culturelle globale» de poursuivre madame Clercy. «Ainsi, le Secrétariat d'État n'aurait qu'à adapter cette politique à nos communautés. De la même façon, nous aimerions voir une collaboration s'établir entre le Conseil des arts du Canada et le Secrétariat d'État».

En terminant, la présidente Clercy estime que «la recherche de l'excellence ne se produit pas par pur hasard...dans le désert. L'excellence, conclut-elle, est le résultat d'un travail ardu et les artistes ont besoin de se sentir soutenus pendant cette période de découverte et d'épanouissement».

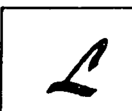
Par ailleurs, mentionnons que Madame Clercy succède à Madame Réjeanne Leblanc, du Nouveau-Brunswick, qui occupait la présidence depuis 1985. Inscrite à l'Université Laval (Québec), Madame Leblanc poursuit actuellement des études en linguistique en vue d'obtenir un doctorat.

Journée mondiale de l'Alliance Française le 23 octobre 1987

Editorial...

Par Guy Lacombe

À CHACUN SON MÉTIER...

ES Canadiens savent gré au Parlement d'avoir voté une loi obligeant les postiers à mettre fin à leur grève et à retourner au travail.

Il y a d'ailleurs relativement peu de gens qui savent pourquoi les postiers sont allés en grève. Ce qu'ils savent c'est que cet exercice inutile a coûté des millions et qu'ils ont été pris en otages dans cette dispute.

Un des griefs des postiers était la décision de Postes Canada d'accorder des franchises, c'est-à-dire d'ouvrir de petits bureaux de postes dans des magasins, par exemple. Pour la plupart des gens, cela veut dire - dans la pratique - une amélioration de service et moins de pertes de temps dans les lignes d'attente. On peut ne pas être d'accord avec l'idée, mais alors les postiers n'ont pas été élus pour décider ce qui est bon ou mauvais pour les citoyens canadiens.

D'autre part, les postiers ont voulu défendre la sécurité de leur emploi. Qui pourrait les en blâmer? Mais une sécurité d'emploi aveugle mène presque inévitablement à l'improductivité. Et de plus en plus de gens se rendent compte que la meilleure façon d'assurer la sécurité de leur emploi, c'est la compétence, l'assiduité au travail, la ponctualité, le coeur à l'ouvrage et, le cas échéant, l'effort constant de bien servir le public. Quand on a recours à la grève pour assurer son emploi, ça suscite des questions...

Parce que la Poste est une nécessité dans les pays civilisés, les postiers constituent un rouage essentiel de l'économie du pays et de la qualité de vie des Canadiens. Il faut souhaiter qu'ils soient bien traités et qu'ils soient confortables dans leur travail. Nous croyons qu'ils le sont.

Nous leur souhaitons un heureux retour au travail. Le public canadien sera toujours derrière eux si leurs conditions de travail deviennent mauvaises, s'ils deviennent sous-payés ou s'ils sont l'objets d'injustice. Mais cet appui leur manquera si leur syndicat veut faire le travail des députés dûment élus pour gouverner. «À chacun son métier et les vaches seront bien gardées!»

G.L.

Lettre Ouverte

Veuillez bien prendre note de ce qui suit. Pour considérer un article ou une lettre ouverte à publier dans le journal, il faut absolument que nous connaissions son auteur, son adresse et son numéro de téléphone. Nous acceptons toutefois de publier toute lettre, dont nous connaissons l'identité de l'auteur, en utilisant un pseudonyme, (ex.: catholique concerné). Donc pour éviter toute déception, veuillez s.v.p. vous en tenir à cette procédure.

La direction

On aime le journal

Le 13 octobre 1987
M. Pierre Brault
directeur
Le Franco

Cher M. Brault,

Par la présente, l'A.C.F.A., régionale de Saint-Paul, veut vous féliciter pour les changements que nous trouvons dans le contenu ainsi que dans la mise en page du Franco.

Notre «membership» compte plusieurs fermiers et ils sont très heureux de trouver des renseignements et des nouvelles dans ce domaine dans votre journal.

Nous voulons aussi profiter de cette occasion pour vous inviter à visiter notre régionale. Il nous fera grand plaisir de vous accueillir chaleureusement parmi nous.

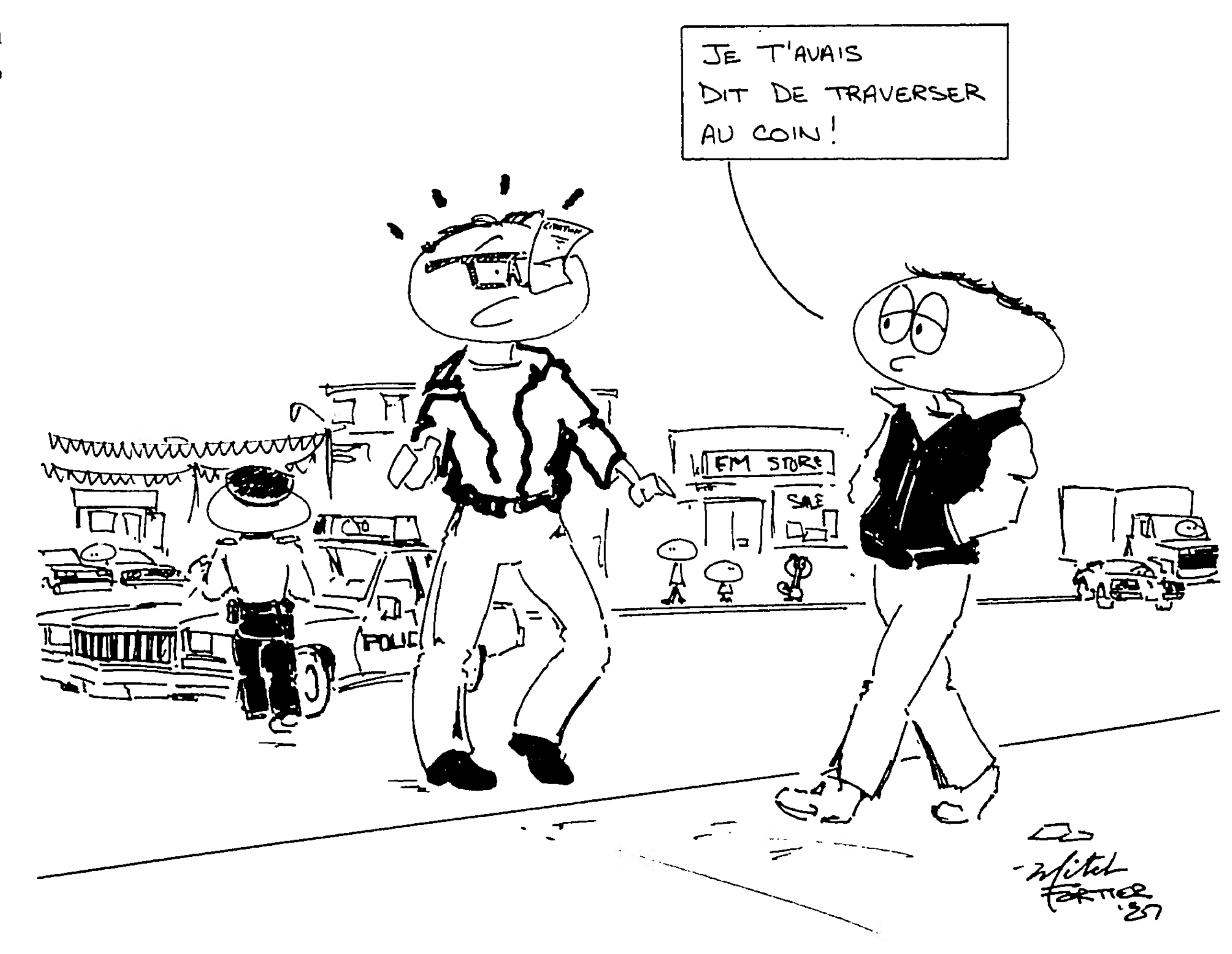
Veuillez agréer, M. Brault, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Adélard Poirier, président

Une opinion, une appréciation...

Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à: Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi 16h30.

La loi c'est également pour les piétons...



La pensée de la semaine...

«Ne te crois pas pauvre parce que tes rêves ne se sont pas réalisés: vraiment pauvre est celui qui n'a jamais rêvé».

- Marie von Ebner-Eschenbach)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-adm.: Micheline Brault
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
10008, 109 rue - #201
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

• Semaine des PME

La BFD et la Faculté Saint-Jean offrent deux ateliers

PIERRE BRAULT

EDMONTON - À l'occasion de la Semaine des petites et moyennes entreprises (PME) qui se tient du 25 au 31 octobre au Canada, La Banque Fédérale de Développement (BFD) offre en collaboration avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean deux ateliers gratuits s'adressant à ceux et celles qui sont déjà en affaires ou qui veulent lancer une entreprise.

Le premier atelier s'intitule: «Identification des occasions d'affaires» et sera animé par M. Normand Ouellette de la BFD. Cet atelier a pour but d'aider les gens d'affaires et ceux qui veulent le devenir à identifier les nombreuses sources auxquelles ils peuvent s'adresser pour trouver des occasions d'affaires. L'atelier se tiendra à la Faculté Saint-Jean le mardi 27 octobre de 19h30 à 21h.

Un deuxième atelier intitulé: «Comment développer votre marché», permettra justement de découvrir avec l'animateur Normand Ouellette de nouvelles méthodes pour développer votre marché. Encore là, l'atelier se tiendra à la Faculté Saint-Jean le jeudi 29 octobre de 19h30 à 21h.

Donc gens d'affaires francophones, profitez de l'opportunité que vous offrent la B.F.D. et la Faculté Saint-Jean d'avoir de petits conseils pratiques pour améliorer votre commerce ou en lancer un.

Votre argent, vos investissements

LA PLANIFICATION FINANCIERE



Paul Denis

C'est votre argent: à vous les options

Ce que vous faites avec votre argent, c'est votre affaire. Vous pouvez le dépenser, le prêter ou encore le placer.

Bien entendu, il vous faut consacrer la majeure partie de vos revenus aux nécessités de la vie. En plus, il est bon de se permettre quelque luxe et loisirs, comme les voyages, les sorties, etc.

Mais il faut tâcher de prévoir sa retraite que l'on voudra aussi confortable que possible. Malheureusement, encore aujourd'hui, plusieurs personnes à la retraite vivent au seuil de la pauvreté.

Un moyen de bien préparer votre retraite est de déposer régulièrement une partie de vos revenus dans un compte d'épargne. De cette façon vous prêtez votre argent à la banque ou à la caisse populaire et en retour celle-ci vous verse des intérêts.

Mais n'allez pas penser que la banque ou la caisse vous fait une faveur, car entre ce qu'elle vous verse comme intérêts et le montant qu'elle exige d'un emprunteur, elle fait un très bon profit. Actuellement, le taux d'intérêt exigé par les institutions financières varie entre douze et treize pour cent, alors que celui applicable aux comptes d'épargne est seulement de 5% à 8%. Seul un dépôt à terme ou un certificat de placement, allant de 3 à 5 ans, peut rapporter davantage.

Chose importante à retenir cependant c'est qu'on sera obligé, à partir du 1er janvier prochain, de payer de l'impôt sur tout revenu en intérêt. Si la réforme fiscale du ministre des finances, M. Wilson, devient loi, l'exemption actuelle de 1 000$ sur un revenu de placement en intérêt sera abolie.

Les options

Sur le plan financier, votre principal objectif pour, d'une part, éviter les impôts et, d'autre part, pour faire fructifier votre argent devrait être d'acquérir un bien qui vous rapporte des gains en capital.

L'achat d'une maison par exemple, est un excellent moyen d'arriver à atteindre ces deux objectifs. Comme tout le monde a besoin d'un toit, aussi bien investir dans l'acquisition d'une maison. Lorsque viendra le moment de vendre, vous réaliserez un bon profit qui sera considéré comme gain en capital exempt d'impôt.

Une fois vos besoins en matière de logement satisfaits, vous devriez penser à investir dans des actions ordinaires de qualité ou dans des fonds d'investissement bien gérés. Ce type d'investissement suppose, bien sûr, un élément risque, mais un planificateur financier professionel peut vous donner de bons conseils. Il vous aidera à atteindre vos objectifs tout en respectant votre seuil de tolérance face au risque.

Si vous êtes le genre de personne qui déteste prendre des risques vous devriez penser à investir dans des fonds d'obligations, des fonds hypothécaires ou des fonds de biens immobiliers. Le rendement est moins intéressant à la longue que si vous aviez opté pour un portefeuille diversifié d'actions ordinaires, mais vous pourrez dormir sur vos deux oreilles.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'information, composez le 468-1658 ou 466-8587)

• TFE

Antonine Maillet était à la première



C'est avec fierté que la troupe du Théâtre Français d'Edmonton a posé en compagnie de l'auteur Antonine Maillet qui a écrit la pièce, qu'elle (la troupe) venait de jouer en grande première, «Le Bourgeois Gentleman». Ce n'est pas tous les jours qu'une troupe a l'honneur de jouer devant l'auteur de la pièce à l'affiche et il semble que Madame Maillet a beaucoup apprécié le jeu des acteurs *(Photo: Pierre Brault)*



Après la pièce, une réception était offerte en l'honneur de l'auteur Antonine Maillet et de la troupe du T.F.E. Le président du comité exécutif M. Edmond Levasseur a présenté Madame Maillet aux invités de la réception. Au cours de cette même réception, elle a aussi dédicacé de nombreuses copies de ses oeuvres disponibles sur les lieux grâce à la diligence du Carrefour d'Edmonton *(Photo: Pierre Brault)*



M. André Boudreau, président de l'Association des Acadien(ne)s de l'Alberta a tenu à souligner d'une façon spéciale le passage d'Antonine Maillet à Edmonton en la nommant «membre honoraire» de l'Association et lui a remis une plaque soulignant ce fait. On voit ici Madame Maillet admirant la plaque que l'on vient de lui remettre *(Photo: Pierre Brault)*

• *Quotas de pêche*

Détérioration des relations entre la France et le Canada dans le domaine de la pêche

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Depuis le 9 octobre dernier rien ne va plus dans les négociations entre la France et le Canada engagées depuis janvier 1987 en vue de fixer d'un commun accord pour quatre ans les droits de pêche des navires français dans les eaux canadiennes par l'application de l'accord Franco-Canadien de 1972 et de renvoyer à un tribunal arbitral la délimination des zones économiques des deux pays au large de St-Pierre-et-Miquelon et du Canada.

Ces négociations avaient été rendues plus difficiles par les mesures unilatérales prises par le Canada au printemps dernier: fermeture des ports et interdiction de certaines zones de pêche aux navires français. Elles avaient alors été suspendues. À la demande du Premier Ministre Canadien, le Premier Ministre Français avait cependant accepté qu'elles reprennent à l'automne et il avait été convenu entre eux que les discussions sur la pêche devraient aboutir dans un délai de 4 à 6 semaines.

La France a constaté que les propositions faites par le Canada au cours de deux séries d'entretiens à Paris et Ottawa étaient si réduites qu'elles vidaient de son contenu l'accord de 1972 et portaient gravement atteinte aux intérêts des pêcheurs français et notamment ceux de Saint-Pierre-et-Miquelon. Selon la France, les demandes françaises étaient très modérées et ne menaçaient ni la ressource, ni les intérêts des pêcheurs canadiens. «Notre déception est d'autant plus grande que les problèmes de pêche ne sauraient être dissociés de l'ensemble des relations Franco-Canadiennes.

«Dans ces conditions, il nous est apparu qu'il serait vain de poursuivre les négociations au-delà du terme convenu et il a été jugé préférable de recourir à la procédure prévue par l'article 10 de l'accord de 1972 qui conduit à un règlement arbitral de l'affaire», ajoutait le communiqué de presse émis par le Ministère des Affaires étrangères de France à Paris.

Il est en effet dans l'intérêt des deux pays de régler ce différend comme celui sur la délimitation des espaces maritimes, par recours à une tierce partie, conformément au droit et dans l'esprit des relations amicales existant entre eux. La France, en ce qui la concerne, fera tout son possible pour qu'il en soit ainsi rapidement».

• *Quotas de pêche*

Mise au point de l'Ambassade de France à Ottawa

OTTAWA - La présentation qui a pu être faite de la position française après la réunion tenue à Ottawa du 6 au 9 octobre a amené une mise au point de la part de l'Ambassade de France au Canada.

En effet, selon le porte-parole de l'Ambassade, cette présentation, selon laquelle la France a rompu tant la négociation sur les quotas de pêche que celle relative à la rédaction d'un compromis visant à soumettre à un réglement obligatoire par tierce partie le différend entre les deux pays relatif à la délimitation de leurs espaces maritimes, ne correspond pas à la réalité.

Voici les principaux points à considérer:

1- La position française a fait l'objet d'un communiqué de presse publié par le Ministère des Affaires Étrangères à Paris dès le 9 octobre.

2- À la réunion d'Ottawa, la France a demandé que le différend apparu entre les deux pays sur l'application de l'accord de 1972 soit réglé selon la procédure prévue à l'article 10 de cet accord, conduisant à arbitrage.

La négociation sur les quotas de poissons n'a en effet pu aboutir dans le délai que s'étaient fixés les deux Premiers Ministres. Ces quotas doivent par suite être fixés conformément à l'article 10. Il s'agit là de l'application pure et simple d'une procédure convenue à l'avance.

3- La mise en oeuvre de cette procédure n'interdit, en aucune manière, la poursuite des négociations en vue du réglement par tierce partie du différend relatif à la délimitation des zones économiques des deux États. La France a d'ailleurs demandé la poursuite des négociations en vue de la conclusion d'un compromis à cet effet.

4- À ces fins, la délégation française a proposé la tenue, à des dates aussi proches que possible, des prochaines réunions.

Cours de 25 semaines dans le domaine de la vente

EDMONTON - Les centres d'emploi du Canada d'Edmonton parrainent un cours de vingt-cinq semaines dans le domaine de la vente qui est dispensé au Westerra Institute depuis le 5 octobre. Ce cours s'adresse particulièrement aux femmes qui désirent retourner sur le marché du travail.

Le programme, mis en oeuvre dans le cadre de la Planificaiton de l'emploi, vise à aider les femmes qui ont de la difficulté à faire la transition du foyer au marché du travail en leur offrant une formation théorique axée sur les compétences et une expérience pratique sur les lieux de travail de huit semaines chez des employeurs de l'endroit.

Sont admissibles au pro-

(Suite à la page 14)

• *Élimination des tarifs préférentiels*

Une menace pour les journaux francophones hors Québec

EDMONTON - Depuis son accession au pouvoir en 1984 le gouvernement Mulroney a multiplié les initiatives pour sabrer dans ce qu'il appelle les dépenses gouvernementales «inutiles».

Et sa dernière trouvaille, selon la rumeur diffusée sur les ondes de Radio-Canada il y a quelques semaines, serait le programme qui existe depuis le début du siècle et qui permet à Postes Canada d'offrir des tarifs préférentiels aux périodiques au Canada.

Ce programme évalué présentement à plus de 200 millions de dollars et administré par le Ministère des Communications serait remis en question et ce ministère s'apprêterait à annoncer une importante décision d'ici quelques semaines à ce sujet.

Selon le président de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.h.Q.), M. Roland Pinsonneault de Régina en Saskatchewan, une augmentation substantielle des tarifs affecterait sérieusement les opérations de plus de la moitié des 23 journaux membres de l'Association et particulièrement ceux qui dépendent directement de la poste pour distribuer leur hebdo. Il y a six ou huit journaux de l'A.P.F.h.Q. dont la distribution se fait presqu'uniquement par la poste, dont Le Franco.

Pour sa part M. Réjean Héraux, directeur des communications de cette même association a déclaré qu'une étude récente démontrait qu'effectivement 17 des 23 journaux membres auraient de sérieux problèmes si une telle éventualité devenait réalité.

M. Héroux a cependant ajouté que le Ministère des Communications avait laissé entendre à l'A.P.F.h.Q. que l'élimination des tarifs préférentiels se fera de façon graduelle et a parlé de «possibilités de réaménagement».

L'A.P.F.h.Q. fera des représentations auprès du Ministère des Communications et du gouvernement afin de s'assurer que les petites publications comme les journaux francophones hors Québec ne soient pas menacées et que les ajustements de tarifs soient révisés en fonction du tirage des publications.

Selon M. Héroux, non seulement les petits journaux seront affectés, mais aussi les petits magazines spécialisés pourraient se retrouver en mauvaise position.

Questionné à ce sujet, M. Pierre Brault le directeur du journal Le Franco a admis qu'une décision de la part du gouvernement de hausser les tarifs postaux préférentiels affecterait le budget du journal. «Il est évident que Le Franco est dans le même bateau que les autres journaux francophones hors Québec et que cela pourrait influencer son avenir à moyen ou à long termes».

Mais M. Brault s'est dit confiant que le gouvernement trouve la possibilité de réaménager ces tarifs préférentiels pour permettre aux journaux francophones hors Québec de jouer pleinement leur rôle de communicateurs, d'informateurs pour la communauté francophone.

Le Franco a dépensé quelque 20 000$ en frais postaux l'an dernier pour expédier le journal à ses abonnés à travers la province.

«Une hausse substantielle imposée d'un seul coup serait sûrement catastrophique pour la plupart des journaux francophones hors Québec et les petits périodiques à travers le pays et étant donné que ce sont des PME qui génèrent des milliers d'emplois au Canada, je ne crois pas que le gouvernement ait intérêt à sabrer dans ce programme», ajoutait le directeur du journal. «D'ailleurs, connaissant la détermination des dirigeants de l'A.P.F.h.Q., je suis persuadé que ces derniers et tous les membres se serreront les coudes et lutteront de toutes leurs forces jusqu'au dernier souffle contre cette nouvelle rage du gouvernement, cette hantise de sabrer dans tous les programmes quels qu'ils soient», concluait M. Brault.



• *Almanach météorologique du Canada 1988*

Plus de 500 récits d'événements météorologiques, dont les trois quart sont inédits

Publié par Environnement Canada pour une quatrième année, ce qui ne lui laisse plus que 167 ans avant d'égaler en longévité l'Almanach agricole original, l'Almanach météorologique du Canada est de retour dans une version plus imposante et encore plus divertissante que le best-seller de l'an dernier.

MONTRÉAL - Tout comme le précédent, le nouvel almanach comporte des photos en couleurs et plus de 500 récits d'événements météorologiques, dont les trois quarts sont inédits.

Historique

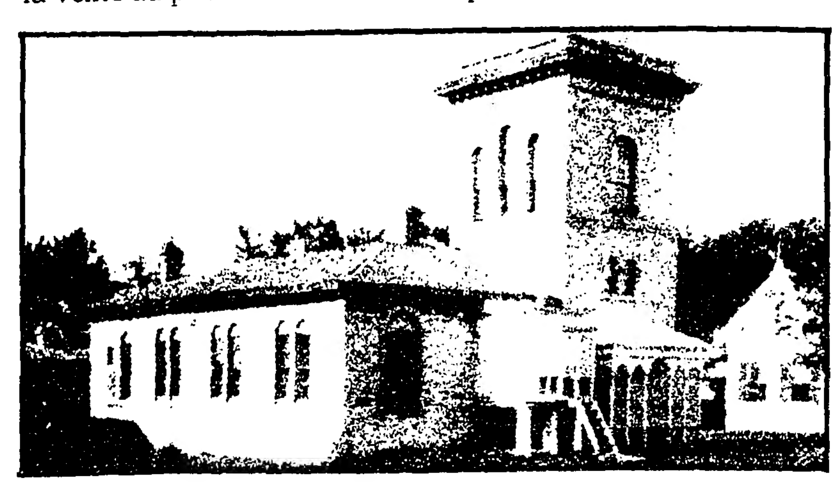
Monsieur David Phillips, du Centre climatologique canadien, a eu l'idée de produire un calendrier météorologique en 1983. Il avait planifié produire un livre de faits et d'anecdotes météorologiques, mais il a réalisé qu'il serait beaucoup plus facile d'absorber tant d'informations diverses si les gens pouvaient en lire un peu chaque jour de l'année.

Il a ainsi rempli le calendrier 1985 de plus de 600 anecdotes, présentées dans un langage simple et agréable. Ce premier calendrier n'était pas destiné à la vente au public. Il a été distribué gratuitement aux observateurs bénévoles, en signe d'appréciation de leur travail; il a aussi été vendu aux employés du Service de l'environnement atmosphérique à un prix modique. Les 9 500 copies du calendrier 1985 furent épuisées très rapidement et M. Phillips reçut les compliments de l'Organisation météorologique mondiale, à Genève, qui avait reçu quelques copies.

Voyant les réactions très positives, le Service a décidé de préparer une édition 1986 pour vente au public. Plus de 30 000 copies ont été vendues. L'Almanach 1987 connu le même succès.

De retour en 1988, cet almanach météorologique a été complètement révisé, augmenté et rendu encore plus attrayant.

Chaque mois, on y trouve certains des renseignements météorologiques les plus incroyables et les plus bizarres jamais racontés: histoire à dormir debout ou à peine croyables, devinettes et faits établis, depuis les chameaux au Yukon jusqu'aux averses de poissons.



Le Service météorologique national a vu le jour en 1871, dans ce bâtiment du campus de l'Université de Toronto puis a déménagé en 1907

Ce n'est pas tout! L'almanach 1988 s'accompagne d'un nouveau magazine entièrement consacré à la météorologie, *Météo-éclair!* Renfermant une abondance de faits et d'histoires farfelues allant du plus anodin au plus stupéfiant, *Météo-éclair* contient des citations, un questionnaire, des blagues, des mythes, des listes, des tableaux, des dictons, des conseils pratiques et des indices pour l'observation météorologique, soit de quoi renseigner et divertir les passionnés de la météo de tous les âges.

Cette publication, vendue au prix de 7,25$, est disponible auprès de 170 Librairies Commerciales Associées au Centre d'édition du gouvernement du Canada. Elle peut aussi être consultée dans plus de 800 Bibliothèques de dépôt à travers le Canada.



ÉDUCATION PERMANENTE
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

NOMINATION



Marcelline Forestier

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean est heureuse d'annoncer la nomination de Madame Marcelline Forestier au poste de coordonnatrice du secteur populaire.

Ayant oeuvré bénévolement pendant de nombreuses années au sein de divers organismes, Madame Forestier est bien connue dans le milieu francophone. Elle détient un baccalauréat ès art et au cours des onze dernières années, elle a travaillé pour la Société Radio-Canada à titre d'animatrice, de recherchiste et d'assistante à la réalisation.

En tant que coordonnatrice du secteur populaire, elle sera responsable de tous les cours offerts à l'Éducation permanente par ce secteur. Elle assurera, entre autres, la mise sur pied des cours pour les femmes francophones, organisera les programmes de formation pour les organismes, coordonnera les camps d'ordinateurs pour jeunes et assurera la liaison avec les Centres d'éducation permanente régionaux.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou désirez qu'un cours particulier soit offert, n'hésitez pas à contacter Madame Marcelline Forestier au 468-1582. Elle se fera un plaisir de vous aider.

• *Congrès biennal de l'ACFC*

Léo Piquette sera le conférencier invité

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Après avoir fait la manchette des médias canadiens le printemps dernier dans ce qui désormais reconnu comme «l'affaire Piquette», le député du comté provincial d'Arthabasca-Lac-La-Biche rendra visite aux fransaskois en novembre prochain.

En effet, M. Piquette a accepté d'être le conférencier invité au banquet du Congrès biennal de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.) qui se tiendra à Saskatoon les 6, 7 et 8 novembre prochain.



Léo Piquette

On sait que l'Alberta et la Saskatchewan sont entrées dans la Confédération suite à la division des Territoires du Nord-Ouest en 1905 et que depuis lors, les francophones ont vécu et vivent encore aujourd'hui une lutte sans merci pour leur langue et leur culture dans ces deux provinces.

Le Congrès biennal de l'A.C.F.C. a toujours été reconnu pour être fertile en émotions de toutes sortes et après 75 ans d'histoire cette situation ne changera sûrement pas. Le thème du congrès est «Prêts pour l'avenir» et nul doute que de nombreux candidats sont déjà prêts à prendre la présidence de l'A.C.F.C., puisque M. Albert Dubé, l'actuel président, ne demandera pas de renouvellement de son mandat. Pour un, l'actuel secrétaire-trésorier de l'association M. Paul Thériault est un candidat sérieux à la succession de M. Dubé.

• *Pédagogie, psychosociale*

Le Dr Jeannine Guindon donne une conférence au Collège Newman

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Il est rare de rencontrer une éducatrice qui soit doublée d'une psychologue parfaitement bilingue et possédant une culture largement étendue, en la matière, aux deux côtés de l'Atlantique. Tel est précisément le cas du Dr Jeannine Guindon, l'auteur du livre *Les étapes de la rééducation*, paru dans cette même collection où elle nous donne aujourd'hui, avec son nouvel ouvrage *Vers l'autonomie psychique*, le fruit de sa longue expérience. Oeuvre fondamentale et qui concerne tout spécialiste en matière de psychopédagogie et de psychopathologie, mais aussi tout éducateur, pro-



Dr Jeannine Guindon

fessionnel ou naturel, et, finale-

(Suite à la page 11)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

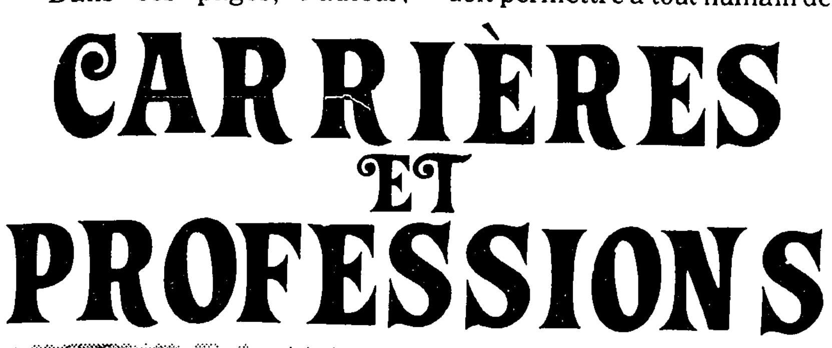
Pédagogie...
(Suite de la page 10)

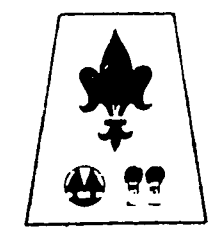
ment, tout homme ou toute femme en tant que responsable de sa propre évolution devant soi-même comme devant les autres.

Dans ces pages, l'auteur, riche de sa longue pratique pédagogique et thérapeutique au contact d'êtres en difficulté mais aussi d'un exceptionnel talent de «formatrice de formateurs», nous conduit, d'étapes en étapes; à cette maturité qui doit permettre à tout humain de se réaliser à sa mesure et de se dépasser en devenant créateur. À cet ouvrage essentiel, on reviendra sans cesse, comme à une source.

Madame Jeannine Guindon, fondatrice et directrice de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal donnera une conférence, le dimanche 25 octobre à l'Auditorium du Collège Newman situé au 15611, St-Albert Trail à Edmonton à 14h.

Le titre de sa conférence: «Les phénomènes sociaux et notre adhésion au plan divin» donnée en français saura sûrement intéresser les personnes qui ont soif de liberté personnelle et veulent prendre leurs responsabilités. Pour de plus amples détails vous pouvez signaler le 459-6656 et demander Sr Lina Gaudette sp.





CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE LA SASKATCHEWAN

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan recherche un(e)

Directeur(trice) général(e)

Sous la supervision du conseil d'administration, le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de la planification et de l'administration des projets du Conseil. De plus, la personne sera responsable de la préparation du budget et de sa gestion.

EXIGENCES:
- Expérience dans l'organisation, la coordination, la planification et l'administration;
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise;
- Être en mesure de se déplacer dans la province;
- Éducation postsecondaire un atout.

LIEU DE TRAVAIL: Régina, Saskatchewan
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible.
SALAIRE: à négocier.
DATE LIMITE DU CONCOURS: 31 octobre

Faites parvenir votre curriculum vitae à :
Alcide Magnan
Président Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
3443 rue Rae, Régina, Sask.
S4S 1S6



À l'horaire cette semaine

Samedi 24 octobre

17h00 **Grand Air.** Dossier sur les bélugas - Braconner c'est voler
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey.** En direct de Landover, Maryland, les Canadiens affrontent les Capitals de Washington.
20h25 **Impact**
21h25 **Juste pour rire.** (Début) Les meilleurs moments du festival «Juste pour rire» - Été 1987.
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Politique fédérale**
23h10 Télé-Sélection: **Duel.** Drame réalisé par Steven Spielberg. Avec Dennis Weaver, Lucile Benson, Lou Frizzell et Jacqueline Scott. Sur une route de Californie un automobiliste dépasse un énorme camion-citerne. Le chauffeur du camion ne tarde pas à lui rendre la pareille. Un véritable duel s'engage (Amér. 72)

Dimanche 25 octobre

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness**
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux dimanches: Les Félix 87 - 9e Gala de l'ADISQ.**
22h30 **Les nouvelles du sport**
22h45 **La grande visite.** (reprise de l'émission diffusée à 16h)

Lundi 26 octobre

17h00 D'une série à l'autre. **Jane Eyre (dern. de 5)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **Rachel et Réjean Inc.**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Laurence dévoile le secret de Gilbert à Claire. Luc invite Évelyne à passer un après-midi en tête-à-tête. Véronique souhaite partir quelques mois.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h55 **Au jour le jour.** Reprise de l'émission diffusée à 13h15

Mardi 27 octobre

17h00 D'une série à l'autre. **Vengeance (1ère de 4)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce Soir Magazine**
19h00 **Escalade**
20h00 **Robert et Compagnie** Yvon St-Jacques a de bonnes et de mauvaises nouvelles à annoncer à Robert. Alain interroge Gabrielle sur ses aventures passées. Jean-Marc explique sa philosophie de vendeur.
20h30 **Le Parc des Braves** Le conflit éclate entre Tancrède et le lieutenant allemand Piederzen.
21h00 **Dallas. L'inattendu**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma. **Ivan le Terrible.** (1ère partie) Drame historique réalisé par Sergei M. Eisenstein. La vie du tsar Ivan le Terrible, soldat et souverain dont le premier souci fut l'unification de la Russie (Russe 45) (Suite le mardi 3 novembre à 23h)

Mercredi 28 octobre

17h00 **D'une série à l'autre. Vengeance (2e de 4)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe.** L'École Bishop Carroll afronte l'école Sir Winston Churchill, toutes deux de Calgary.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Marjolaine Morin, Dorothée Berryman et Gaétan Frigon.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **La Course du lièvre à travers champs.** Drame policier réalisé par René Clément. Avec Jean-Louis Trintignant Robert Ryan, Léa Massari et Aldo Ray. Un jeune Français arrive à Montréal. Témoin de l'assassinat d'un gangster qui lui a remis une somme d'argent avant de mourir, il est pris en chasse par des bandits (Fr. 72)

Jeudi 29 octobre 1987

17h00 D'une série à l'autre. **Vengeance (3e de 4)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Philippe rencontre à Paris son ami Pascal, un restaurateur, qui lui présente Nadine. Jean-Pierre explique ses scrupules à Colette.
20h00 **Prête-moi ta vie (1ère de 2)** Drame réalisé par Robert Chenault et Melville Shavelson. Avec Stefanie Powers et Barry Bostwick. Aux funérailles de sa soeur jumelle Stephanie, Sabrina se rappelle avec regret l'étrange marché conclu entre elles quelques semaines auparavant. (suite demain à 20h)
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **James Bond 007 contre Docteur No.** Drame d'espionnage réalisé par Terence Young. Avec Sean Connery, Ursula Andress et Joseph Wiseman. Enquêtant sur la mort d'un collègue survenue en Jamaïque, James Bond doit affronter le Docteur No et sa bande. (Brit. 62)

Vendredi 23 octobre

17h00 D'une série à l'autre. **Vengeance (dern. de 4)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **La Cour en direct**
20h00 **Prête-moi ta vie (dern. de 2)** À la suite de son accident, Sabrina doit rejouer le rôle de Stephanie et commence à y prendre goût.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma. **Loin de la terre.** Drame de science-fiction réalisé par Peter Hyams. Avec Sean Connery et Frances Sternhagen. Dans une exploitation minière sur la troisième lune de Jupiter, le nouveau directeur des forces policières enquête sur une série de morts apparemment accidentelles (Amér. 81)



Voyez «Les Félix '87 - 9e Gala de l'ADISQ» aux **Beaux Dimanches** de la Télévision de Radio-Canada, le 25 octobre à 20h30. L'animateur de la soirée: **André-Philippe Gagnon**

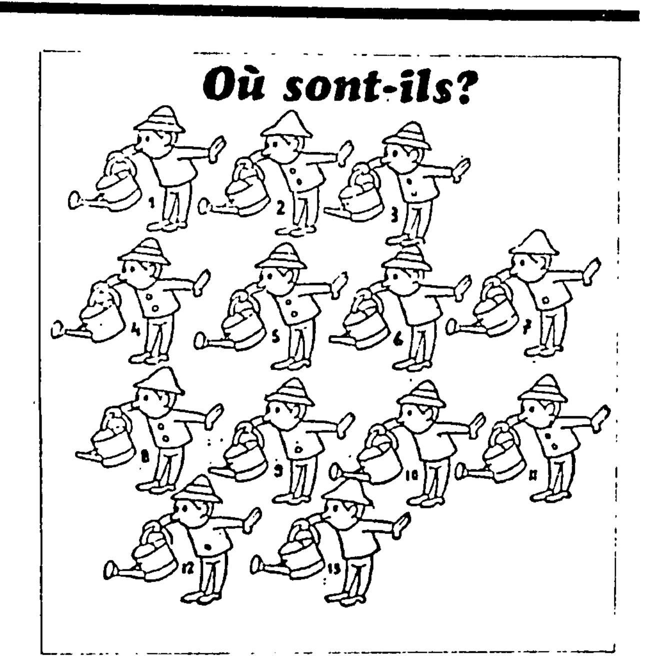
La télévision de Radio-Canada
Alberta



Le COIN des JEUNES



Les homonymes

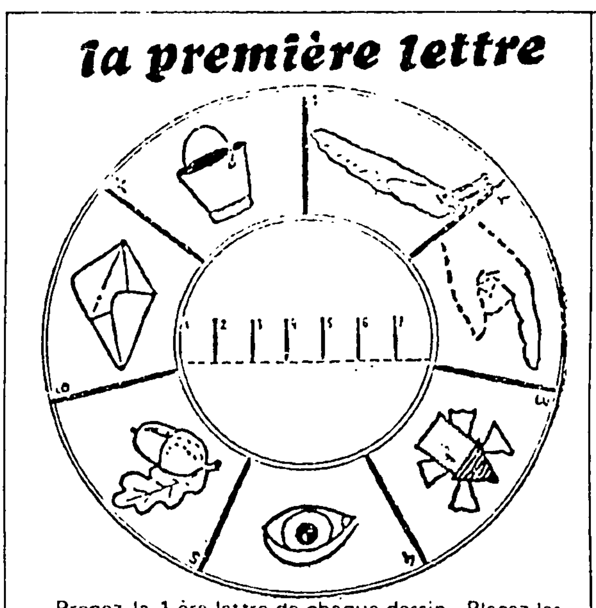


Placez les homonymes deux par deux.

Où sont-ils?

Deux dessins sont absolument identiques. Dites lesquels.

la première lettre



Prenez la 1 ère lettre de chaque dessin. Placez-les dans chaque case correspondante.

observation



Tous les éléments ci-contre sont dans ce décor. A vous de les situer.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	N	O	R	T	N	E	M	E	S	I	O	R	C	C
2	R	O	E	R	I	A	T	A	T	S	E	T	O	R	P
3	O	C	E	R	I	S	S	E	M	R	B	N	N	O	R
4	S	I	T	I	R	A	R	S	U	O	S	O	A	A	E
5	S	V	E	E	B	P	E	E	L	T	I	T	U	S	F
6	E	E	T	R	O	R	R	I	A	T	L	O	S	S	E
7	B	A	E	R	V	G	D	T	A	R	E	I	E	E	R
8	R	S	P	I	I	E	A	P	V	A	N	R	A	M	E
9	I	O	L	A	I	T	I	A	E	I	C	E	B	E	R
10	N	E	E	R	I	C	R	C	R	T	E	S	O	N	R
11	E	E	R	O	I	I	E	T	T	E	L	E	N	T	I
12	V	T	N	T	C	I	M	E	I	R	E	R	D	R	N
13	E	R	R	E	E	R	E	I	R	P	S	V	U	E	O
14	R	A	S	N	O	S	I	H	A	R	T	E	R	T	G
15	F	C	T	N	A	R	U	A	T	S	E	R	E	S	A

Agonir
aigreur
avertir

Bolide

Carte
céleste
cime
cire
constatation
croassement
croisement
crosse

Vure

Entre

Mesire

Nauséabond
nocive
notoires

Pacte
participation
préférer
prêts
prévenir
prière
propre
protestataire

Rater
réserver
restaurant

rets

Sabres
servile
silence
sous

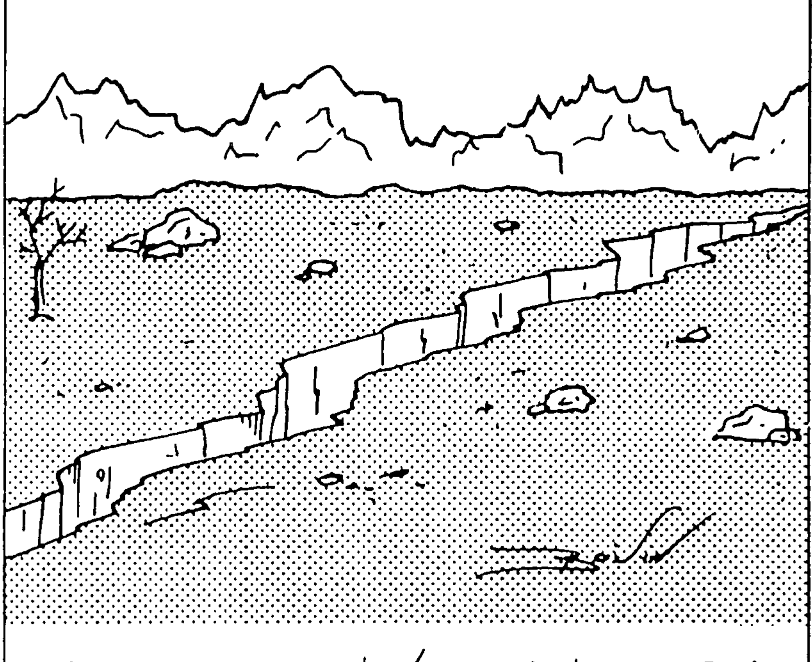
Tête
trahison
traiter
tronc

Varices

Réponse du no.: CIBOIRE

OBSERVATION: 1—Barrière. —2—Le gâteau. — 3— La fleur de gauche. —4—Le bord de la manche de Placid.
OU SONT-ILS? 5 et 11.

LES HOMONYMES: A et D (carte) — C et G (cartouche) — F et O (lacets) — B et E (clé).
LA PREMIERE LETTRE: Limoges.

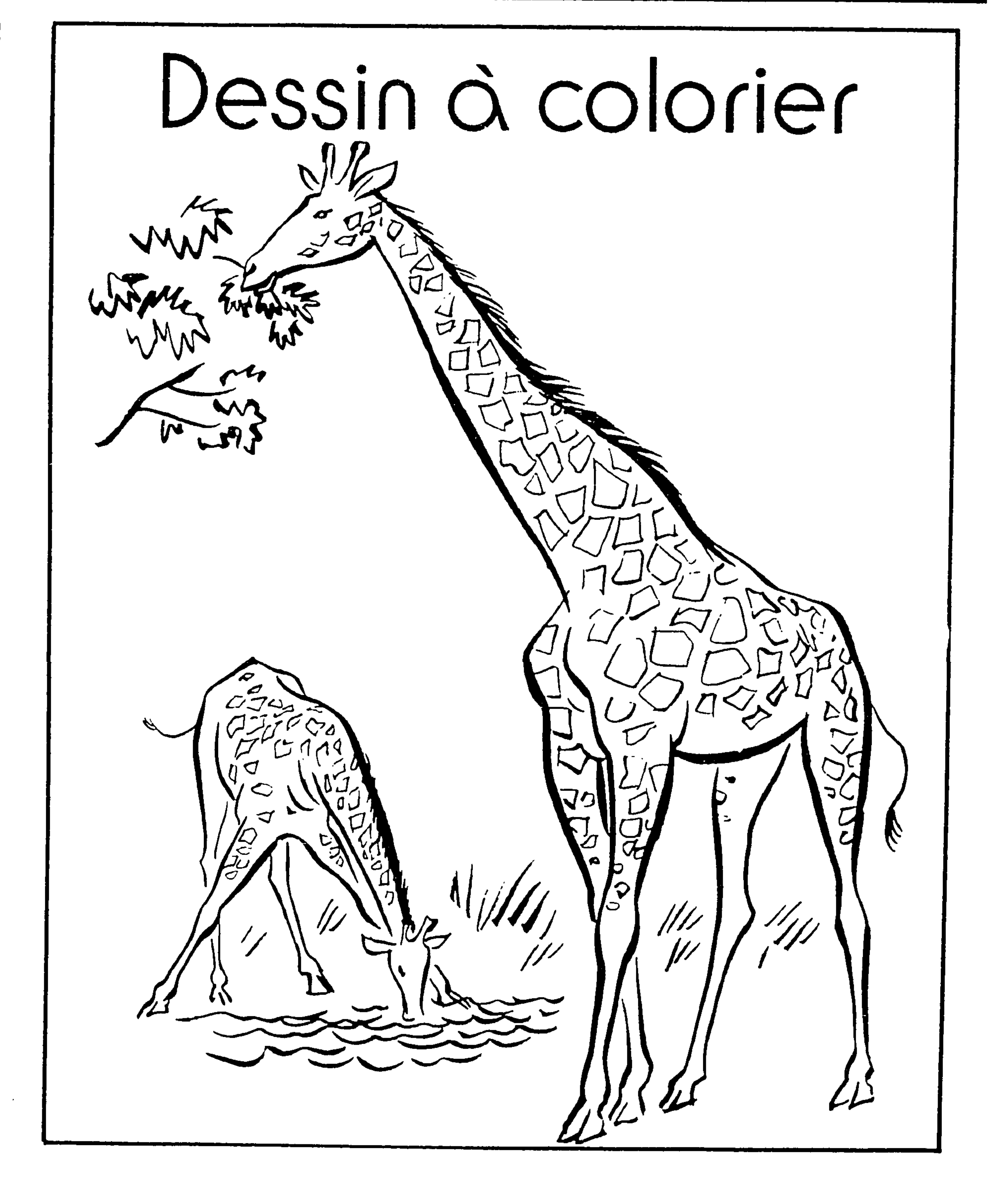


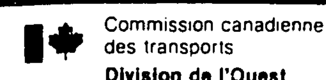
CHOUETTE EFFRAIE



(S.O.P.)— Il est difficile d'observer dans la journée cet oiseau nocturne, à moins de le déranger dans sa retraite: clocher, grange, ruine ou falaise. La chouette Effraie ne fait pas de nid, et se contente de déposer ses oeufs sur le plancher de son domicile.

Dessin à colorier





AVIS

Le gouvernement fédéral a transmis à la Commission, afin d'y donner suite, une requête déposée par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada en vue d'abandonner l'exploitation de la subdivision Acadia Valley entre Eyre Junction (Saskatchewan), (point milliaire 0,0) et Acadia Valley (Alberta), (point milliaire 23,67), dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Référence n° 39310.111

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a déposé, à l'appui de sa requête, les statistiques sur le trafic en wagons complets suivantes relativement à cette subdivision pour les années 1983 à 1985:

Année	Trafic en wagons complets
1983	775
1984	862
1985	520

La Commission a déterminé que s'établissent comme suit les montants des pertes réelles subies par la subdivision Acadia Valley pour chacune des années de comptabilité prescrites:

Revenues/ Recettes $	Actual Loss/ Pertes réelles $
1.104.205	196.631
1.320.711	356.326
838.102	305.098

*Données préliminaires

Toute personne désireuse de soumettre une présentation écrite concernant cette requête peut le faire. Les présentations écrites devront également indiquer si une audience publique devrait être convoquée afin de décider de ladite requête.

Toutes les présentations écrites concernant cette affaire devraient être adressées à:

M. R.W. Lebell
Secrétaire
Division de l'Ouest
Commission canadienne des transports
3e étage
350, Troisième Avenue Nord
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

avec une copie à:

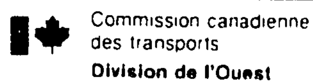
M. Grant H. Nerbas
Procureur général adjoint
Compagnie des chemins de fer nationaux
du Canada
123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

dans les quinze jours de la date du présent avis.

Après étude desdites présentations écrites la Commission pourra décider de la requête ou ordonner la tenue d'une audience publique. Les renseignements additionnels peuvent être obtenus du soussigné.

R.W. LEBELL
Secrétaire
Télex: 074-2693
Tél: (306) 975-5201

Canada



AVIS

Le gouvernement fédéral a transmis à la Commission, afin d'y donner suite, une requête déposée par Canadien Pacifique Limitée en vue d'abandonner l'exploitation de la subdivision Furness entre Epping (Saskatchewan), (point milliaire 0,0) et Paradise Valley (Alberta), (point milliaire 19,5), dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Référence n° 39309.61

Canadien Pacifique Limitée a déposé, à l'appui de sa requête, les statistiques sur le trafic en wagons complets suivantes relativement à cette subdivision pour les années 1983 à 1985:

Année	Trafic en wagons complets
1983	374
1984	596
1985	474

La Commission a déterminé que s'établissent comme suit les montants des pertes réelles subies par la subdivision Furness pour chacune des années de comptabilité prescrites:

Revenues/ Recettes $	Actual Loss/ Pertes réelles $
562.713	161.531
916.549	212.960
813.612	159.373
813.812	155.983

*Données préliminaires

Toute personne désireuse de soumettre une présentation écrite concernant cette requête peut le faire. Les présentations écrites devront également indiquer si une audience publique devrait être convoquée afin de décider de ladite requête.

Toutes les présentations écrites concernant cette affaire devraient être adressées à:

M. R.W. Lebell
Secrétaire
Division de l'Ouest
Commission canadienne des transports
3e étage
350, Troisième Avenue Nord
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

avec une copie à:

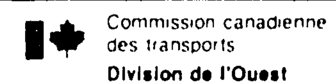
M. H.C. Wendlandt
Procureur général
Canadien Pacifique Limitée
Gare Windsor
Montréal (Québec)
H3C 3E4

dans les quinze jours de la date du présent avis.

Après étude desdites présentations écrites la Commission pourra décider de la requête ou ordonner la tenue d'une audience publique. Les renseignements additionnels peuvent être obtenus du soussigné.

R.W. LEBELL
Secrétaire
Télex: 074-2693
Tél: (306) 975-5201

Canada



AVIS

Canadien Pacifique Limitée a demandé l'étude d'une requête en vertu de l'article 253 de la **Loi sur les chemins de fer**, en vue d'obtenir l'autorisation d'abandonner l'exploitation de l'embranchement de la subdivision Altawan entre Notukeu (point milliaire 65.7) et Manyberries (point milliaire 122.1) soit une distance totale de 56.4 milles, dans la province de la Saskatchewan et la province de l'Alberta.

Référence n° 39309.62

À l'appui de sa requête la Canadien Pacifique Limitée a déposé des statistiques sur le trafic des wagons complets pour cette subdivision pour les années 1982 - 1986 comme suit

Année	Wagonnées complètes
1982	0
1983	0
1984	0
1985	0
1986	0

Le calcul des recettes et des frais suivant a aussi été déposé à l'appui de la requête. Il devrait être noté que ces calculs sont sujets à vérification par la Commission:

Année	Coûts Totaux $	Recettes $
1984	288.112	69
1985	293.659	99
1986	358.359	99

Toute personne qui désire soumettre une présentation écrite concernant cette requête peut le faire. Les présentations écrites devront aussi indiquer si une audience publique est nécessaire pour résoudre cette requête.

Toute présentation écrite concernant cette affaire devra être envoyée à

M. R.W. Lebell
Secrétaire
Division de l'Ouest
Commission canadienne des transports
Troisième étage
350 - Troisième Avenue nord
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

avec une copie à:

M. H.C. Wendlandt
Procureur général
Canadien Pacific Limitée
Windsor Station
Montreal, (Québec)
H3C 3E4

à trente jours de la date de cet avis.

Aprés révision de ces présentations écrites, la Commission pourra statuer la requête ou ordonner la tenue d'une audience publique. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du soussigné.

R.W. LEBELL
Secrétaire
Télex: 074-2693
Tél: (306) 975-5201

Canada

Appel d'offres

En sa capacité d'agent pour la **Société canadienne des postes,** Travaux publics Canada recevra LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-dessous mentionnés, adressées au Chef, Politique de contrat et Administration, région de l'Ouest, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (H.N.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

N° 620999
Peace River, (Alberta)
Bureau de Poste
Remplacement de fenêtres

Date limite: **10 novembre 1987**
Dépôt: **Aucun**

On peut se procurer les documents de soumission à la pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) et peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton et Peace River (Alberta)

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



Appel d'offres pour

MODIFICATIONS À L'ÉDIFICE DES OPÉRATIONS DE LA TOUR DE CONTRÔLE, CALDER YARD, EDMONTON (ALBERTA)

Les travaux consistent en des travaux de démolition; planchéiage soulevé d'accès; plafond à persiennes et triblure à lucarne; mur de pierre sèche; tuile à tapis; mécanique; électrique.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à **12h, heure normale des montagnes, le jeudi 5 novembre 1987.**

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau de l'administrateur des contrats d'ingénierie, 15e étage, 10004, 104e Avenue, Edmonton (Alberta) le ou après le lundi 20 octobre 1987, sur réception d'un dépôt d'un chèque certifié **non-remboursable de cinquante dollars (50$)** payable à l'ordre de la compagnie de chemin de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié égal à 5% de l'offre ou un bon de soumission égal à 10% de l'offre et payable à l'ordre de la compagnie de chemin de fer du Canadien National.

Les documents de soumission peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction d'Edmonton.

Informations techniques: Bureau de l'architecte, Edmonton (Alberta), (403) 421-6373.

Informations pour l'offre: Bureau de l'administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton (Alberta) (403)421-6382.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président en charge
Région de l'Ouest canadien
Edmonton (Alberta)

Cours...

(Suite de la page 6)

gramme les femmes qui ne font plus partie de la population active depuis au moins vingt-quatre des trente dernières semaines et qui ont terminé une 10e année.

Les intéressées doivent communiquer sans tarder avec leur centre d'emploi du Canada. Les candidates reçues seront admissibles soit à des prestations d'assurance-chômage, soit à une allocation de formation. En outre, le coûts de transport et de garde des enfants peuvent être couverts par le programme.

Lisez le Franco!

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive	265, rue Fir
St-Albert	Sherwood Park
458-2222	464-2226

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **A.C.**

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **L.P.**





Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469 sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° de DOSSIER: SP4639

PROJET: Amélioration du système de ventilation et échappement du garage d'entretien aux aéroports de Dawson Creek et Fort St-John (C.-B.)

Date limite: 12 novembre 1987 **Dépôt:** 25$

Informations techniques: Hugo Buttau, Ing. P., ingénieur du projet, téléphone (403) 420-3919

Informations pour l'offre: Rosemarie Kotch, Officier des contrats, téléphone (403) 420-3933

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; Services des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction de Dawson Creek, à l'Association de la construction de Fort St-John et à l'Association de la construction de Fort Nelson.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

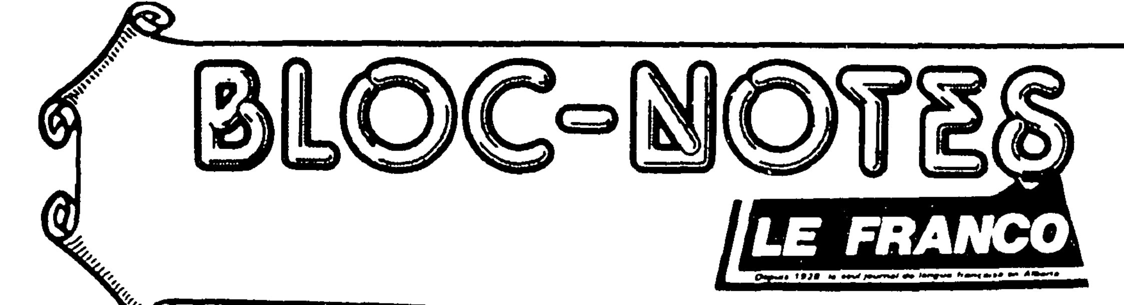
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS

CRTC - Avis public 1987-225. **Les lignes directrices révisées de l'ACR relatives aux stéréotypes sexuels** Le 22 décembre 1986, dans l'avis public CRTC 1986-351, le Conseil a publié sa Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion. Les «Lignes directrices volontaires de la radiodiffusion privée sur les stéréotypes sexuels» que dans l'Association canadienne des radiodiffuseurs (l'ACR) avait élaborées en 1982 comptent parmi les différentes questions débattues aux audiences. Dans cet avis, le Conseil a souligné qu'il considérait que les lignes directrices pourraient être améliorées. Le 19 juin 1987, l'ACR a soumis les lignes directrices révisées au Conseil dans le cadre de son «Code d'application volontaire concernant les stéréotypes sexuels à la télévision et le «Code d'application volontaire concernant les stéréotypes sexuels à la radio. Le Conseil invite maintenant les parties intéressées à soumettre des observations écrites au sujet des lignes directrices susmentionnées. Les parties intéressées peuvent examiner les codes de l'ACR à la lumière des questions soulevées dans l'avis public crtc 1987-9 intitulé «Lignes directrices applicables à l'élaboration denormes de l'industrie». Les observations doivent être soumises par écrit au plus tard le **13 novembre 1987** au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313.

Canadä





La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est GRATUIT. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

CALGARY

CINÉ-CLUB - Aux membres de l'ACFA: présentement, l'ACFA régionale de Calgary est en train de mettre sur pied un comité qui se chargera d'organiser un Ciné-Club pour adultes. Si vous êtes intéressé à participer, veuillez nous contacter au 228-4095. Merci de votre aide! 30/10

LA SEMAINE FRANCOPHONE: du 24 juin au 1er juillet - Aimeriez-vous faire partie de l'équipe organisatrice? Si oui, veuillez appeler l'ACFA, régionale de Calgary au 228-4095. Merci beaucoup! 30/10

LA DATE LIMITE DU RENOUVELLEMENT - Attention! Veuillez renouveller votre adhésion à l'ACFA **avant le 31 octobre** afin de ne pas interrompre votre abonnement au Franco!! 3/11

LE CARREFOUR vient de recevoir ses cartes de Noël en français. Nous avons aussi du papier d'emballage, étiquettes, nappes... Hâtez-vous - ça part vite! (306, 902 11e Ave. S.O.) 17/11

EDMONTON

21 OCTOBRE - À 19h30: Réunion du comité d'étude et d'actions pour l'amélioration des services de radio-diffusion à Edmonton, au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton, #100, 8925, 82e avenue. Information: 469-4401 27 10

28 OCTOBRE - À 19h30: Réunion générale de la coopérative d'habitation du quartier du collège. Information: 439-9099. Bienvenue aux futurs membres. 3 11

29 OCTOBRE - À 19h: Souper-causerie des femmes francophones au restaurant Mirabelle. Le thème: La femme collaboratrice avec comme conférencière-invitée «Denise Millar». Information: 469-4401. 3/11

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNIONS MENSUELLES DES ORGANISMES FRANCOPHONES ST-PAUL et RÉGION

ACFA RÉGIONALE DE SAINT-PAUL - 3e mercredi de tous les mois à 19h30

SOCIÉTÉ DES PARENTS POUR L'ÉDUCATION FRANCOPHONE - 2e et 4e mercredi de tous les mois à 20h

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES - 2e jeudi de tous les mois à 19h45 (suivant la messe)

LES BLÉS D'OR - 2e mardi de tous les mois à 19h30 30 10

PLAMONDON

RÉUNIONS

LES SCOUTS: (Beavers, Cubs et Scouts) 19h - 20h30 le lundi à la salle communautaire

GUIDES: 15h30 - 17h30 le mardi à la salle communautaire

BROWNIES: 15h30 - 17h30 le mardi à la salle communautaire

PATHFINDERS: 19h - 20h30 le lundi soir chez Mme Claudette Dubé

SCOUTS CANADA - WHISPERING HILLS DISTRICT: le dernier jeudi de chaque mois (en rotation)

COMITÉ ÉDUCATION: chaque premier lundi du mois. 30 10



LE FRANCO

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toute les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Adressez votre envoi comme suit:
Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

CALGARY

PETIT BUREAU INTERNATIONAL CHERCHE dactylographe bilingue, mi-temps ou temps-plein, connaissant la gestion et l'organisation de bureau. Appelez 290-0760 après 10h 27/10

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). R.M.

Rond-Point '87

«Vers une politique d'affirmation»
Samedi 24 octobre 1987
Hôtel Edmonton Inn

8h30	Mot de bienvenue *(Salle Wildrose)*
9h	Ateliers
12h	Visite des kiosques
12h30	Déjeuner *(Salle Ridgewood)*
13h30	**Assemblée annuelle** *(Salle Wildrose)*
16h	Libre
18h	Cocktails
19h	Banquet *(Salle Maple Leaf)*
20h30	Orateur invité **M. Léo Piquette**
21h30	Ligue d'improvisation provinciale
23h	Danse

Les ateliers offerts

1) Éducation #1 *9h à 10h30*
Personne ressource: ***Jean-Claude Giguère***
Traitera de: L'atelier consistera en une présentation sur les énoncés de principes, les priorités et le plan d'action de l'A.C.F.A. en matière d'éducation, suivie d'une discussion en table ronde par les participants à qui l'on demande de proposer s'il y a lieu, des changements pour l'année qui vient.

Éducation #2 *10h50 à 12h*
Personnes ressources: ***- Un(e) directeur(trice) d'école française***
- Un parent
- Un(e) enseignant(e)
- Un(e) jeune
Traitera de: Le vécu de l'école française en Alberta

2) Communication
Personne ressource: ***Maurice Morin***
Traitera de:
- Diversification des médias francophones en Alberta
- Informations sur les démarches conjointes des provinces de l'ouest
- Audiences publiques sur le renouvellement de la license de CBXFT
- Revendications possibles

3) Développement communautaire
Personne ressource: ***Fernande Bergeron et équipe***
Traitera de:
- En quoi consite le développement communautaire.
- Le rôle des bénévoles dans le développement communautaire
- Le rôle de l'agent de développement communautaire.

4) Développement culturel
Personnes ressources: ***Claude Bois***
Marthe Desrosiers
Traitera de:
- Nouvelles orientations, nouveau soufflel
- Le culturel comme moyen de développement communautaire.
- Le culturel à la base d'une «politique d'affirmation».
- Discussions.

5) Économie - Zones touristiques francophone albertaine
Personne ressource: ***Myriam Laberge Deslauriers et équipe***
Traitera de:
- Intérêt des francophones pour le secteur économique.
- Témoignages et exemples vécus.
- Discussions d'un projet en tourisme.

6) Paroisses
Personne ressource: ***Guy Lacombe***
Traitera de:
- Examen de la situation de nos paroisses traditionnellement francophones.
- Suggérer au besoin des pistes de solutions et des démarches à entreprendre à partir de la base.

7) Expansion du jeu d'improvisation
Personnes ressources: ***Claude Chouinard***
Yves Turbide
Traitera de:
- Création de diverses ligues en théâtre d'improvisation dans diverses régions de la province.
- Faire le point sur la pénétration et la diffusion de ce jeu en Alberta.
- Proposer une structure provinciale.
- Situer ce jeu théâtral dans une perspective de développement communautaire.

8) Jeunesse - Atelier d'information destiné aux adultes
Personne ressource: ***Pierre Bergeron et les membres de l'exécutif de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.***
Traitera de:
- Sessions de formation données par F.J.A.
- Explications sur les comités existants.
- Rôle de l'association et les groupes jeunesse en région.
- Information sur les projets d'étés (emplois pour étudiants)

9) Multiculturalisme
Personne ressource: ***Viviane Beaudoin***
Traitera de: Développement de la position de l'ACFA en préparation au dépôt du projet de loi fédéral à ce sujet.

Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suites du procès-verbal
3. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
4. Nomination du vérificateur
5. Discours des candidats et élections
6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 octobre 1986
7. Rapport du président général de l'A.C.F.A.
8. Rapport financier consolidé
9. Rapport du Comité des candidatures
10. Autres

* *

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE EN PERSONNE À:

L'ACFA provinciale
#203, 10008, 109e rue, Edmonton (Alta)

OU EN COMPOSANT LE **423-1680**